

[Règlements lois ordonnances &c. 1786-1813] Règlement sur le service particulier des officiers de quart à bord des vaisseaux. Du 1^{er} Règlement sur le service particulier des officiers de quart à bord des vaisseaux. Du 1^{er} janvier 1786 ; suivi de Règlement sur la forme et la tenue des tables de loch et jounaux, à bord des vaisseaux, frégates, corvettes et autres bâtimens du roi. Du 1^{er} janvier 1786 ; suivi d'un Décret de l'Assemblée nationale, concernant les peines à infliger pour les fautes et délits commis par les officiers, officiers-mariniers et sous-officiers, matelots et soldats, et autres personnes servant dans l'armée navale et dans les ports et arsenaux. Du 22 août 1790 ; suivi d'un Extrait des registres des délibérations du Gouvernement de la République. Paris, le 13 pluviôse an 11 de la République ; suivi d'un Arrêté relatif à l'organisation des troupes d'artillerie de la marine. Le 15 floréal, an 11 de la République ; suivi d'un Arrêté contenant règlement sur l'artillerie. Du 2 germinal, an 11 de la République ; suivi d'un Règlement sur les armemens en course. Saint-Cloud le 2 prairial, an XI de la République française ; suivi d'un Extrait des registres des délibérations du Gouvernement de la République. Saint-Cloud, le 11 fructidor, an 11 de la République ; suivi d'un Arrêté concernant l'établissement, la compétence et la composition d'un Conseil de guerre spécial dans chacune des grandes divisions de la flotille nationale. Paris, le 18 ventôse, an 12 de la République ; suivi d'un Extrait des registres des délibérations du Gouvernement de la République. Paris, le 24 ventôse, an 12 de la République française ; suivi d'un Décret relatif aux honneurs militaires dans les ports et arsenaux de la marine. Au Palais de Fontainebleau, le 6 frimaire an 13 ; suivi d'un Règlement pour l'administratio

Type de contenu : Texte

Titre(s) : [Règlements lois ordonnances &c. 1786-1813] Règlement sur le service particulier des officiers de quart à bord des vaisseaux. Du 1^{er} Règlement sur le service particulier des officiers de quart à bord des vaisseaux. Du 1^{er} janvier 1786 ; suivi de Règlement sur la forme et la tenue des tables de loch et jounaux, à bord des vaisseaux, frégates, corvettes et autres bâtimens du roi. Du 1^{er} janvier 1786 ; suivi d'un Décret de l'Assemblée nationale, concernant les peines à infliger pour les fautes et délits commis par les officiers, officiers-mariniers et sous-officiers, matelots et soldats, et autres personnes servant dans l'armée navale et dans les ports et arsenaux. Du 22 août 1790 ; suivi d'un Extrait des registres des délibérations du Gouvernement de la République. Paris, le 13 pluviôse an 11 de la République ; suivi d'un Arrêté relatif à l'organisation des troupes d'artillerie de la marine. Le 15 floréal, an 11 de la République ; suivi d'un Arrêté contenant règlement sur l'artillerie. Du 2 germinal, an 11 de la République ; suivi d'un Règlement sur les armemens en course. Saint-Cloud le 2 prairial, an XI de la République française ; suivi d'un Extrait des registres des délibérations du Gouvernement de la République. Saint-Cloud, le 11 fructidor, an 11 de la République ; suivi d'un Arrêté concernant l'établissement, la compétence et la composition d'un Conseil de guerre spécial dans chacune des grandes divisions de la flotille nationale. Paris, le 18 ventôse, an 12 de la République ; suivi d'un Extrait des registres des délibérations du

Gouvernement de la République. Paris, le 24 ventôse, an 12 de la République française ; suivi d'un Décret relatif aux honneurs militaires dans les ports et arsenaux de la marine. Au Palais de Fontainebleau, le 6 frimaire an 13 ; suivi d'un Règlement pour l'administratio

A pour autre édition sur le même support : 1817 de l'Imprimerie royale Règlement sur le service particulier des officiers de quart à bord des vaisseaux. Du 1er janvier 1786 .

1817 de l'Imprimerie royale Règlement sur la formation des rôles de combat et de quart à bord des vaisseaux .

1817 de l'Imprimerie royale Règlement sur la discipline des équipages à bord des vaisseaux. Du 1er janvier 1786 .

1823 de l'Imprimerie royale Règlement sur l'ordre, la propreté et la salubrité à maintenir à bord des vaisseaux. Du 1er janvier 1786 .

1823 de l'Imprimerie royale Règlement concernant le service des officiers de la marine, à la mer. Du 1er janvier 1786 .

1817 de l'Imprimerie royale Règlement sur la forme et la tenue des tables de loch et journaux, à bord des vaisseaux, frégates, corvettes et autres bâtimens du roi. Du 1er janvier 1786 .

Auteur(s) : France Ministère de la marine et des colonies

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie de la République, 1803

Titre parallèle : [Keizerlig decreet betrekkelyk de zoute visch-, haring- en versche visch-vangst ; suivi d'un Extrait des minutes de la secrétairie d'Etat. Au palais de Trianon, le 18 mars 1813.]

Note(s) : Français
Néerlandais